

France/Large majorité en vue pour Macron Un atout pour réformer

AFP
Paris/France

Avec entre 400 et 455 des 577 sièges de l'Assemblée, selon les projections, le président pourrait plus facilement mettre en œuvre des réformes économiques et sociales délicates.

Le parti centriste du président français Emmanuel Macron se dirige vers une écrasante majorité à l'Assemblée, un atout décisif pour la mise en œuvre de réformes économiques et sociales délicates, très attendues par ses partenaires européens. Lors d'un scrutin marqué par une abstention record (51,29%), le mouvement présidentiel La République en marche (REM) a balayé les partis traditionnels au premier tour des législatives, avec 32,3% des voix, devançant largement la droite (Les Républicains, 21,5%), la formation d'extrême droite de Marine Le Pen (Front national, 13,2%) et la gauche divisée entre différents courants, selon les résultats définitifs. Selon les projections par sièges, REM et son allié du MoDem raviraient au deuxième tour dimanche prochain entre 400 et 455 des 577 sièges, très largement au-dessus de la majorité absolue (289 élus).

Ce score tient de la performance pour un mouvement qui, après seulement un an d'existence, a réussi à dynamiser les partis traditionnels de gauche et de droite qui se partageaient le pouvoir en France depuis 60 ans.

Le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner a cependant estimé hier que l'abstention massive était "un échec de cette élection", en soulignant la nécessité de "redonner confiance" aux électeurs.

Contrairement aux partis d'opposition qui voient dans l'abstention l'expression d'un rejet vis-à-vis de la politique, les proches du président interprètent le score du premier tour comme un message de soutien au programme que souhaite mettre en œuvre le jeune président de la République.

Le Premier ministre Edouard Philippe a jugé que les électeurs avaient confirmé leur "attachement dans le projet de renouvellement, de rassemblement et de conquête" de M. Macron. Le succès de REM est "le signe d'une réelle adhésion aux réformes qu'avec le Premier ministre et ce gouvernement, nous avons commencé à mettre en œuvre", a estimé le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb.

Dimanche prochain, sauf très improbable retournement de tendance, M. Ma-



Photo : AFP

Les urnes largement en faveur de son parti La République En Marche et de son allié du Modem, le président Emmanuel Macron aura les coudées franches pour avancer sur le chemin des réformes.

cron aura les coudées franches pour avancer rapidement sur les chantiers qu'il a commencé à lancer, à commencer par la réforme du droit du travail qu'il veut mener "très vite".

Sur le bureau de l'Assemblée, dès cet été, les premiers textes se succéderont : loi de moralisation de la vie publique, nouvelle loi antiterroriste visant à pérenniser l'état d'urgence ainsi qu'une loi d'habilitation donnant à l'exécutif le feu vert pour réformer le Code du travail par ordonnances. Suivront, à l'occasion du budget 2018 discuté à l'automne, d'importantes mesures fiscales, les réformes de l'assurance-chômage, des retraites et de la formation professionnelle.

La large majorité promise à M. Macron réjouit ceux qui

en Europe pressent la France de s'engager sur le chemin des réformes structurelles.

"POSITION DE FORCE" C'est le cas de la chancelière allemande Angela Merkel qui, par le biais de son porte-parole sur Twitter, a adressé ses "chaleureuses félicitations à Emmanuel Macron pour le grand succès de son parti au premier tour". "Un vote puissant en faveur des réformes", a-t-elle jugé dimanche soir sans attendre les résultats définitifs.

Le successeur de François Hollande peut-il pour autant considérer que les Français lui ont donné quitus ?

Pour l'opposition, la très faible participation au scrutin de dimanche appelle à répondre non.

"L'immensité de l'abstention montre qu'il n'y a pas de majorité pour détruire le code du travail, réduire les libertés publiques, ni pour l'irresponsabilité écologique, ni pour cajoler les riches", a affirmé Jean-Luc Mélenchon, chef de file du mouvement de gauche radicale "La France insoumise", qui a totalisé 11% des voix dimanche.

Pour Gaël Sliman de l'institut de sondages Odoxa, M. Macron a remporté un "indéniable triomphe", mais "ce n'est pas non plus un vote d'adhésion". S'il va pouvoir s'appuyer sur une majorité à l'assemblée "qui lui doit tout", relève-t-il, le chef de l'Etat va devoir continuer à convaincre l'opinion.

Et le fait de disposer de presque tous les pouvoirs va renforcer les exigences. "Il est en position de force pour appliquer son programme, ce qui suppose que les Français lui demanderont d'autant plus de rendre des comptes, ils attendront des résultats", prévient ainsi Frédéric Dabi, de l'institut de sondage Ifop.

Le collectif syndical et associatif "Front social" a prévu dès le 19 juin, au lendemain du second tour, des rassemblements dans plusieurs villes "contre Macron et ses ordonnances" réformant le marché du travail.

RDCongo/Devant la CPI

L'ancien chef de guerre Bosco Ntaganda doit témoigner demain

AFP
La Haye/Pays-Bas

Il sera ainsi le premier à prendre la parole pour sa défense.

PREs de deux ans après l'ouverture de son procès, l'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda devrait prendre demain la parole devant la Cour pénale internationale (CPI) : il est le premier à s'exprimer pour sa défense.

Après 64 jours d'audience consacrés à l'accusation, l'homme à la fine moustache pourra ainsi raconter sa version des faits et son histoire.

Ntaganda s'était seulement expliqué jusqu'à présent en plaidant non coupable, jurant n'être qu'un "soldat, pas un criminel".

« Je suis décrit comme le "Terminator", comme un célèbre tueur, mais cela n'est pas moi », avait-il affirmé dans sa langue natale, le kinyarwanda, au deuxième jour de son procès en septembre 2015.

Bosco Ntaganda, 43 ans, est accusé de treize crimes de guerre et cinq crimes contre l'humanité, dont meurtres, pillages, attaques contre des

civils, viols et esclavage sexuel, commis par ses troupes en 2002-2003 en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

L'accusé était chef adjoint de l'état-major général des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC). A prédominance Hema, ce bras armé de l'Union des patriotes congolais (UPC) combattait principalement des milices Lendu pour le contrôle de cette région aux nombreuses mines d'or.

"EN PATURE" AUX MILICIENS "Cette affaire concerne la violence qui a décimé l'Ituri", avait déclaré la procureure Fatou Bensouda devant la Cour à La Haye.

Et d'après elle, Bosco Ntaganda "était un des commandants les plus importants" dans des crimes "ethniques" qui ont engendré la mort de 60.000 personnes.

Les attaques des FPLC laissaient derrière elles des corps "ligotés au niveau des bras", "en sous-vêtements", "éventrés", "les têtes écrasées par des pilons", avait rapporté un témoin.

Grand, teint clair, très imbu de lui-même et connu pour avoir la gâchette facile, le chef de guerre aurait donné



Photo : AFP

Deux ans après l'ouverture de son procès, le chef de guerre Bosco Ntaganda va être demain le premier à s'exprimer pour sa défense.

les ordres, planifié et programmé les opérations, coordonné la logistique et fourni les armes.

Il aurait aussi "recruté personnellement des enfants", selon Nicole Samson, représentante du bureau de la procureure. Des "kadogo", des "jeunes" en swahili, filles et garçons, qu'il choisissait pour son escorte personnelle et qu'il habillait et armait pour le combat, une fois leur entraînement militaire terminé.

"Obéissants, (les enfants) n'exigent rien, ils ne connaissent pas la peur", a-t-elle affirmé à l'audience. "Il était facile d'exploiter leur innocence."

Les jeunes filles devenaient

"épouses de commandant", a souligné Sarah Pellet, représentante légale de 283 enfants-soldats, "maintenues en esclavage sexuel ou simplement données en pâture aux membres de la milice". Ramenée de force dans un camp, une fillette de onze ans raconte. "Je faisais tout : le ménage, je préparais à manger, nettoyais leurs tenues. Ils m'ont violée. (...) J'avais mal partout dans mon corps".

GREVE DE LA FAIM L'accusation a présenté jusqu'au 16 février 71 témoins, 1 300 documents et onze témoins-experts comme éléments de preuves. Durant le procès, la procu-

reure a également accusé Bosco Ntaganda de subordination de témoins et, face à ces inquiétudes, des restrictions ont été imposées sur son accès à l'extérieur.

Pour protester contre ces mesures, l'accusé avait observé en septembre une grève de la faim de deux semaines, se disant "prêt à mourir".

Car dans cette affaire, "tout reste à prouver", assure son avocat Stéphane Bourgon. Avec 109 témoins et quatre experts appelés devant la Cour, la défense veut combattre la réputation de son client : celle d'un chef de guerre opportuniste et sans pitié au sein des rébellions où il a successivement évolué. Du génocide des Tutsi au Rwanda (1994) au Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu.

Ce sont des dissensions accompagnées de combats au cœur du M23 qui l'avaient contraint à fuir et à se réfugier à l'ambassade des États-Unis à Kigali. Là, il avait demandé son transfert à la CPI en mars 2013.

S'il est jugé coupable, Bosco Ntaganda pourrait écoper d'une peine allant jusqu'à trente ans d'emprisonnement ou la réclusion à perpétuité.

L'Afrique en bref

• **Burkina Faso/Agres-sion. Un militaire français condamné**

Un militaire français a été condamné hier à Paris à deux ans de prison, dont un an de sursis avec mise à l'épreuve, pour des at-touchements sexuels sur deux fillettes en 2015 quand il était en mission au Burkina Faso.

• **Libye/Justice. Seif al-Islam toujours recherché par les autorités**

Le fils de l'ex-dictateur libyen Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam, qu'un groupe armé libyen affirme avoir libéré vendredi, est toujours recherché par les autorités judiciaires de Tripoli où il avait été condamné en 2015.

• **RDCongo/Prison. Evasion meurtrière**

Onze personnes ont été tuées et plus de 900 détenus se sont évadés dimanche dans l'est de la République démocratique du Congo pendant l'attaque d'une prison par des "assaillants" non identifiés.

• **Tunisie/Jihadistes. Un soldat tué près de la frontière algérienne**

Un militaire tunisien est mort hier après avoir été blessé dans l'explosion d'une mine au Mont Ouergha, à proximité de la frontière algérienne, a annoncé le ministère de la Défense. Ces mines sont le plus souvent posées par des groupes jihadistes.

A travers le monde

• **Etats-Unis/Immigration. Une Cour d'appel confirme la suspension du décret de Trump**

La Cour d'appel de San Francisco a confirmé lundi la suspension du décret anti-immigration de Donald Trump par un tribunal fédéral de Hawaï, infligeant un revers supplémentaire au président américain sur cette mesure très controversée, accusée de discriminer les musulmans.

• **Russie/Politique. Des centaines de partisans de Navalny interpellés**



Photo : AFP

L'opposant numéro un au Kremlin, Alexei Navalny, et des centaines de ses partisans ont été interpellés hier alors qu'ils défiaient les autorités dans toute la Russie lors d'une nouvelle journée de mobilisation contre la corruption des élites.